



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

OBJET : CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICE POUR L'ANIMATION D'ATELIERS MULTIMÉDIA INTITULÉS "ATELIERS MULTIMÉDIA ET POP-UP" PAR L'ASSOCIATION AUBERFABRIK, A L'ESPACE NUMÉRIQUE DE LA MÉDIATHÈQUE COEUR DE VILLE LE SAMEDI 14 MARS 2020 A 10H ET 11H15

**DÉCISION N° AU-19-487
EN DATE DU 09 DECEMBRE 2019**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°4932 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Madame Odile SEGURET, 6^{ème} Maire-adjoint ;

CONSIDÉRANT la programmation des animations du réseau des bibliothèques destinées au public dans le cadre de la saison 2019-2020,

CONSIDÉRANT la proposition d'atelier multimédia de l'association Auberfabrik représentée par Madame Dolores MIJATOVIC, en sa qualité de Présidente, dont le siège social est situé 15, impasse du Pont Blanc – 93300 AUBERVILLIERS, le samedi 14 mars 2020 à 10h00 et 11h15 à l'espace numérique de la Médiathèque Cœur de Ville.

D É C I D E

DE SIGNER avec l'association Auberfabrik représentée par Madame Dolores MIJATOVIC, en sa qualité de Présidente, dont le siège social est situé 15, impasse du Pont Blanc – 93300 AUBERVILLIERS, un contrat de prestation de service pour l'animation de deux ateliers multimédia intitulés « ateliers multimédia et pop-up », le samedi 14 mars 2020 à 10h00 et 11h15 à l'espace numérique de la Médiathèque Cœur de Ville dont le coût est fixé à quatre cents euros les deux ateliers (400,00 € T.T.C.) ;

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20191209-lmc1H6887H1-AR
Date de réception en Préfecture : 09/12/2019
Date de Publication : 09/12/2019

Pour extrait conforme,
l'Adjointe au maire chargée de la culture et du
tourisme,

Signé

Odile SÉGURET

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20191209-lmc1H6887H1-AR
Date de réception en Préfecture : 09/12/2019
Date de Publication : 09/12/2019